



Connaître avancement procédure

Par **bob13**, le **28/09/2016** à **16:17**

Bonjour,

J'ai été victime d'une agression en 2013.

J'ai pris un avocat.

J'ai fait les expertises demandées par le juge et par la civi.

L'auteur a été reconnu coupable.

Bref rien de bien compliqué jusque là, classique.

Malheureusement, je n'ai plus de nouvelles de mon avocat.

La civi m'a adressé un courrier de retrait du role, car l'avocat aurait refusé leur proposition amiable, sans que je sois mis au courant.

J'ai signalé l'absence d'information au bâtonnier, sans résultat.

J'ai relancé plusieurs fois l'avocat et le bâtonnier, mais toujours rien.

Question:

Comment puis je connaître l'avancé de la procédure, à qui m'adresser?

Merci